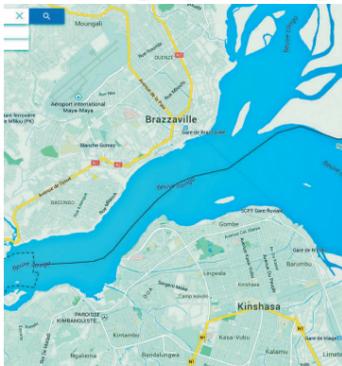


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4062 - JEUDI 19 AOÛT 2021

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

Deux mille cent « Kuluna » déjà acheminés à Kaniama-Kasese



Des Kulunas en voie d'être acheminés à Kaniama Kasese

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Genty Ngabila Mbaka, a assisté, le 17 août 2021, au terrain Flamboyant, dans la commune de la Gombe, à la présentation d'un groupe de délinquants communément appelés « Kuluna ». Ce groupe lot de jeunes inciviques devrait rejoindre les autres au centre du Service national, dans le Haut Katanga. Depuis novembre 2020, le gouvernement provincial, la police de la ville de Kinshasa et le Service national ont déjà organisé sept vagues d'opérations pour le transfert des hors-la-loi à Kaniama Kasese où ils sont contraints aux travaux de champs, de maçonnerie et autres activités liées à leur redressement social.

Page 4

DIPLOMATIE

Kinshasa abritera le 42^e sommet de la SADC

Une vue des participants au 41^e sommet de la SADC tenu au Malawi

Le 41^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC tenu à Lilongwe au Malawi a clôturé ses travaux le 18 août 2021. A en croire le communiqué final, le sommet a élu Dr Lazarus Mc Carthy Chakwera, Président du Malawi et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la RDC respectivement président et vice-président de la SADC, ce qui prédestine le Chef de l'Etat congolais à la présidence de l'institution en août 2022. Ainsi, la République démocratique du Congo a-t-elle été choisie pour abriter les travaux du 42^e sommet de cette organisation sous-régionale.

Page 2

SOCIÉTÉ KINOISE

Les ministres de la santé et de la jeunesse contre la consommation de la drogue dite « Bombée »



Des jeunes motocyclistes dans un carrefour à Kinshasa

La consommation de stupéfiants toxiques dont « Bombée » par les jeunes kinois, préoccupe le patron de la jeunesse en RDC. Cette drogue extraite des résidus du tuyau d'échappement des véhicules constituée de monoxyde de carbone et d'azote avec une combinaison de la nutriline est très dangereuse pour la santé.

Très inquiet de la montée de ce phénomène qui risque d'entraîner les jeunes dans la perte, Yves Bonkulu est venu solliciter l'intervention de son collègue de la Santé pour qu'ensemble, ils puissent peaufiner des stratégies en termes de sensibilisation et prévention afin de sauver la jeunesse congolaise.

Page 5

INTERVIEW

Manda Tchewa : « Quand on sort d'une telle épreuve, la première pensée va droit au créateur de toute chose »

Page 6



INSTITUTION SOUS-RÉGIONALE

Kinshasa va abriter le 42^e sommet de la Sadc

Le 41^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) tenu à Lilongwe au Malawi a clôturé ses travaux le 18 août.

Dans le communiqué final lu par la secrétaire exécutive sortante Mme Stergomena Lawrence Tax, le sommet a élu Dr Lazarus Mc Carthy Chakwera, président du Malawi et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la RDC respectivement président et vice-président de la Sadc, ce qui prédestine le chef de l'Etat congolais à la présidence de l'Institution en août 2022.

Ainsi, la République démocratique du Congo (RDC) a-t-elle été choisie pour abriter les travaux du 42^e sommet de cette organisation sous-régionale. Le sommet a félicité le peuple et le gouvernement zambien pour avoir tenu des élections avec succès et M. Hakainde Hichilema pour avoir rem-

porté ces dernières.

Le sommet de Lilongwe a réitéré son appel à la levée inconditionnelle des sanctions imposées à la République du Zimbabwe et a soutenu ce pays pour les efforts en cours visant à assurer le redressement socio-économique national. Aussi l'organe suprême des décisions de la Sadc a-t-il approuvé la nomination de M. Elias Mpedi Magosi comme nouveau secrétaire exécutif de la Sadc en remplacement de Dr Stargomena Lawrence Tax arrivée en fin mandat. Pour le chef de la diplomatie congolaise, l'élection du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo par ses quinze pairs de l'Afrique australe à la présidence de la Sadc reste le plus grand acquis qui participe au renforcement du leadership congolais au plan international. Après l'Union africaine en 2021, la RDC va présider en 2022 à la fois la CEEAC et la Sadc.

AD

NORD-KIVU

Les élus provinciaux Plaident pour une requalification de l'état de siège

Pour la sixième fois consécutive, le Parlement est en passe de prolonger l'état de siège décrété dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Décrété depuis le 3 mai dernier par le chef de l'Etat, ce mode de gestion des dites provinces est aujourd'hui au cœur d'une vive controverse quant à sa nécessité par rapport au contexte de l'heure.

Des langues se délient de plus en plus dans le microcosme politique congolais, soit pour soutenir ce prolongement, soit encore pour appeler à sa mise à terme. S'il est vrai que cette mesure exceptionnelle visait notamment à pacifier les deux provinces en proie aux massacres des groupes armés locaux et étrangers, il est clairement établi aujourd'hui que l'état de siège est sujet aux dérives de tous ordres. A l'heure de l'évaluation de l'état de siège instauré dans les deux provinces avec l'installation des gouverneurs militaires, les abus touchant aux droits humains sont

enregistrés au quotidien. Sans ambages, les élus provinciaux du Nord-Kivu ont, dans une récente déclaration, confirmé les allégations de non-respect des droits de l'homme dans ces coins du pays sur fond d'exacerbation de la violence. Trois mois après que le président de la République, Félix Tshisekedi, a décrété l'état de siège dans cette partie du pays, ces députés ont dressé un triste bilan. Il s'agit de quatre cent quarante civils tués, plus de vingt-cinq véhicules incendiés, plus de dix motos calcinées, plusieurs villages vidés de leurs habitants à la suite de la persistance de l'insécurité caractérisée par des massacres des populations civiles dans les régions de Beni, Lubero, Rutshuru, Walikale, Masisi, Nyiragongo ainsi que les villes de Goma, Butembo et Beni.

Pour ces élus qui s'insurgent contre toute prolongation de l'état de siège, du moins dans son format actuel, il y a lieu

de requalifier son action afin de booster son efficacité qui passe notamment par sa délimitation dans les zones gravement affectées. Ils exhortent par conséquent les Fardc « à se concentrer sur les véritables ennemis de la paix dont les ADF, les FDLR et les autres groupes armés et s'abstenir de faire des élus légitimes du peuple les cibles ».

Pour ce faire, ils invitent le président de la République à reconsidérer l'ordonnance décrétant l'état de siège en vue de sa requalification sous un format capable de produire des résultats rapides sur le terrain et de favoriser la consultation populaire avant toute prolongation.», peut-on lire dans cette déclaration. En conclusion, ils se sont déclarés opposés à toute prorogation de l'état de siège sans prise en compte des réalités de terrain « au risque de comploter contre toute la population du Nord-Kivu ».

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARQUET DE GRANDE INSTANCE DE KINSHASA/KALAMU

Les bourgmestres du district de la Funa prêtent serment en qualité d'OPJ

L' action est la poursuite du projet visant à combattre l'insécurité dans la capitale congolaise, commencé avec la formation suivie qui devrait doter les bénéficiaires des compétences leur permettant de rechercher les infractions, d'en prévenir la commission et de déférer devant le ministère public tout suspect ou contrevenant. Sept bourgmestres du district de la Funa, à Kinshasa, ont prêté serment, le 16 août, en qualité d'Officier de police judiciaire (Opj) à compétence générale près des juridictions des droits communs. La cérémonie s'est déroulée au parquet de grande instance de Kinshasa/Kalamu, devant le procureur de la République, Lenga



La prestation de serment par un des bourgmestres

Kalonji Mutemba. Notant que ces bourgmestres assermentés sont désormais l'œil et l'oreille du ministère public, leur chef direct dans le cadre

de leur mission d'OPJ, le procureur Lenga Kalonji leur a rappelé les missions qui leur sont dévolues. Il s'agit, selon lui, de rechercher les infractions, d'en prévenir la commission et de déférer devant le ministère public tout suspect ou contrevenant. Il a insisté sur le fait que ces missions doivent être accomplies dans le strict respect de la procédure pénale en vigueur dans le pays. Prenant la parole au nom de ses collègues assermentés, le bourgmestre de la commune de Bandalungwa, Thierry Bayllon Gaibene, a exprimé leur joie d'être ainsi dotés d'un arsenal juridique. Ce qui leur permettra d'œuvrer et de remplir leurs missions régaliennes dont la

traque des inciviques et la protection des personnes ainsi que de leurs biens. Les bourgmestres assermentés, rappelle-t-on, sont aujourd'hui composés de deux groupes, ceux des districts de la Tshangu et de Funa. Les autres districts doivent également emboîter le pas, en facilitant cette prestation de serment de leurs bourgmestres pour se conformer à la loi. Il est rappelé que ces bourgmestres ont suivi, il y a quelques mois, la formation d'OPJ décidée par le gouvernement provincial en vue de contribuer à la lutte contre l'insécurité en tant qu'auxiliaires de la justice.

Lucien Dianzenza

INFRASTRUCTURES

Les députés provinciaux du Kongo central plaide pour la réhabilitation de la RN12

Longue de quatre-vingt-dix kilomètres carrés, la route nationale 12 (RN 12) se trouve dans un état de délabrement indescriptible

La réhabilitation de la route d'intérêt national, qui pourtant faisait partie des priorités du programme de cent jours du président de la République, a été au menu de l'audience que le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics (ITP), Alexis Gisaro Muvunyi, a accordée au caucus des députés provinciaux du Kongo-central qu'accompagnait l'un de leurs frères Ne-Kongo, le député national Deo Nkusu

De l'avis de l'honorable Blaise Lufua, porte-parole du caucus, cette route agricole est restée longtemps dans un état piteux. "Le calvaire des fils et filles de ce coin du pays dure depuis dix-huit ans", a-t-il laissé entendre.

Une situation déplorable pour ces élus qui ont rappelé que cette route était, pourtant, retenue sur la liste des travaux de cent jours du président de la République. "Aujourd'hui, elle est l'ombre



Le ministre d'Etat en charge des ITP échangeant avec les députés provinciaux du Kongo-central

d'elle-même", ont-ils regretté. Soucieux de voir cette route être réhabilitée, le caucus des députés provinciaux du Kongo-central, conscient du dynamisme du gouvernement de l'Union sacrée, compte sur le numéro un des ITP pour la prise en charge rapide de

cette route qui mène au village de feu premier président congolais, Joseph Kasavubu. Prenant en compte les desideratas de ses hôtes, le ministre d'État en charge des ITP, Alexis Gisaro, qui s'était déjà imprégné du dossier au lendemain de son

avènement à la tête de ce ministère, a souligné que la solution est en vue. Il a, de ce fait, demandé aux députés et au peuple Ne-Kongo de prendre leur mal en patience ; car, a-t-il souligné, les experts de son cabinet sont en pleine évaluation du contrat

de la concession qui gère la RN1, à savoir la Société de péage du Congo. D'où, l'issue de ladite évaluation sera l'une des pistes des solutions pour la réhabilitation de la RN12, a signifié Alexis Gisaro Muvunyi

Blandine Lusimana

KINSHASA

Deux mille cent kulunas déjà acheminés à Kaniama-Kasese

Depuis novembre de l'année dernière, le gouvernement provincial, la police ville de Kinshasa et le Service national ont déjà organisé sept vagues d'opérations pour le transfert des hors-la-loi dans le centre situé dans le Haut-Katanga.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a assisté, le 17 août au terrain Flamboyant, dans la commune de la Gombe, à la présentation d'un lot de délinquants communément appelés kulunas. Cet énième lot de jeunes inciviques devrait rejoindre les autres au centre du Service national, dans le haut Katanga.

La septième vague ainsi présentée à l'autorité urbaine vient porter à deux mille cents le nombre des jeunes inciviques déjà déportés à Kaniama-Kasese, où ils sont contraints aux travaux de champs, de maçonnerie et autres dans le cadre de l'encadrement et du redressement qu'ils doivent subir à travers le Service national.

L'autorité urbaine a profité de cette occasion pour saluer le travail abattu par la police nationale congolaise/ville de Kinshasa, sous le comman-



La remise de la tenue du Service national par le gouverneur Ngobila

dement du général Sylvano Kasongo. Le patron de la ville de Kinshasa a également jeté des fleurs au responsable du Service national, le général Jean-Pierre Kasongo, pour le travail a posteriori réalisé pour la resocialisation de ces délinquants.

Le maire de la capitale congolaise a indiqué que la finalité de ces actions est de faire de ces délinquants des hommes utiles à la société qui participent au développement du pays. Ceci, en éradiquant ce fléau qu'est le banditisme urbain, une autre source d'insé-

curité dans la capitale congolaise, appelé le phénomène kuluna.

En réponse à la question sur sa détermination à mener cette opération jusqu'au bout surtout face aux nombreuses critiques sur le prétendu non-respect des droits de

l'homme, le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa a souligné que ces jeunes délinquants jouissent de leurs droits élémentaires tels que celui d'être nourris, habillés. Mais, a-t-il précisé, ils seront mis au service de la nation pour assurer notamment l'autosuffisance alimentaire. Pour Gentiny Ngobila, il n'est pas question de fléchir même si beaucoup d'entre ces jeunes délinquants visés ont fui la capitale pour échapper à la traque. Et de noter que d'ici à la fin du mois prochain, l'opération va atteindre le nombre de deux mille cinq cents kulunas.

Le gouverneur, qui a expliqué le mode opératoire de la police dans la traque de ces bandits urbains, a noté que la dénonciation des propres membres des familles de ces hors la loi a beaucoup contribué à la réussite de cette opération.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Me Guy Loando a reçu l'Alliance internationale des femmes avocates

La délégation, conduite par Me Joelle Matadiwamba, s'est entretenue, le 17 août, avec le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, auprès de qui elle a sollicité le soutien du ministre dans la défense des droits des femmes et des enfants en République démocratique du Congo.



Me Guy Loando pose avec les membres de l'AIFA

« Le ministre s'est engagé formellement à nous soutenir et nous accompagner pour toutes les activités que nous jugerons utiles d'aligner et en tant que confrère, il s'est engagé à nous soutenir surtout en ce qui concerne la formation », a déclaré Me Joelle Koelle Matadiwamba, présidente de l'Alliance internationale des

femmes avocates (AIFA) de la République démocratique du Congo (RDC). Pour sa part, la présidente de l'AIFA/Cameroun, Me Nicoline Kuhsen, a salué la franche collaboration qui existe avec la section AIFA/RDC. En rappel, l'AIFA est une association internationale sans but lucratif ayant son siège en Suisse. Elle milite pour la défense, la

protection et la promotion des droits des femmes, de la jeune fille et des enfants ainsi que pour la défense et la promotion de la profession avocate. L'organisation de femmes avocates est présente dans plus d'une vingtaine de pays sur les cinq continents.

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

COVID-19

Une course à la vaccination

Certains pays africains drainent de plus en plus de monde lors des campagnes. C'est le cas de la Tunisie dont un centre de vaccination aménagé au niveau du Lycée Habib-Thameur de Bizerte a affiché le record de plus de 3 500 vaccinés en fin de journée. Si l'affluence stagne encore en République démocratique du Congo (RDC) pour diverses raisons, les autorités sanitaires mettent en garde sur la nécessité de se faire vacciner pour éviter une quatrième vague.

Le nombre important de morts au niveau mondial, depuis le début de la crise sanitaire, explique le recours systématique à des campagnes de vaccination de plus en plus médiatisées pour freiner la propagation du coronavirus. Au cours de la deuxième semaine de ce mois, la Tunisie a réussi sa première journée de campagne. Par ailleurs, il y a eu une deuxième journée réservée à la tranche d'âge entre 18 et 39 ans. Il faut noter une forte implication de la société tunisienne dans ces rendez-vous qui bénéficient d'une organisation impeccable. En première ligne, il y a les volontaires qui sont venus prêter main forte aux personnels médicaux et paramédicaux. Mais, au-delà, l'affaire de la vaccina-

tion en Tunisie a pris une dimension quasi nationale avec la mobilisation des conseillers municipaux, des associations telles que Croissant-Rouge tunisien, du corps médical et paramédical, des étudiants en médecine, etc. De 7h à 19h, une effervescence populaire a été signalée sur toute l'étendue du territoire national. Les autorités sanitaires tunisiennes ont prolongé les horaires de vaccination pour accueillir les citoyens désireux de se faire vacciner. Et selon le chiffre officiel publié, près de six cent mille personnes ont été vaccinées durant la seule journée du 15 août. Déjà, l'on annonce une troisième journée de vaccination pour le 29 août.

Faiblesse des campagnes en RDC

Les chiffres sur la vaccination ne sont pas fameux au niveau national. Les données publiées, le 16 août, indiquent 86 244 de doses administrées et 4 260 personnes complètement vaccinées. Toutefois, maigre consolation, la RDC n'est pas le seul pays africain à voir son score ne pas dépasser le 0 % pour la vaccination complète. Comme le fait remarquer l'Organisation mondiale de la santé, les faibles campagnes constituent l'un des paramètres responsables de l'augmentation de cas et de la présence du variant Delta dans la région. Par ailleurs, pour la RDC, il y a aussi cette crainte des effets nocifs de la vaccination sur la santé. Le

pays affiche un grand retard dans la fonctionnalité de la totalité des deux cent soixante sites répartis sur l'ensemble du territoire national. Pour casser les résistances populaires, l'option des autorités sanitaires a été d'élargir les vaccins disponibles : Astrazeneza, Johnson and Johnson, Pfizer et Sinovac. Entretemps, les campagnes d'explication ont continué, avec le recours à des influenceurs pour rassurer une population méfiante.

Dans la problématique de la vaccination, le défi à relever pour la RDC est titanesque. Comme l'explique, d'ailleurs, un expert, l'immunité collective nécessaire pour commencer à alléger considérablement le dispositif de prévention est

aux alentours de 70 % de la population globale. Si le dispositif en place grâce au Programme élargi de vaccination peut aider à atteindre 60 % de la population congolaise, la RDC espère toucher bien moins, au moins 25 % de sa population. Toutefois, tout se jouera dans le ciblage. Il s'agit des personnes ayant plus de 55 ans, des personnes avec des comorbidités, du personnel de santé, des forces de sécurité et des personnes de plus de 18 ans volontaires. Avec la tendance actuelle à la baisse et le déplacement de l'épicentre à l'intérieur du pays, l'équation se complique davantage.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le ministre Yves Bonkulu conscientise la jeunesse

La consommation en vogue des certains types de stupéfiants toxiques, dont « bombée », par les jeunes kinois, préoccupe profondément le patron de la jeunesse en République démocratique du Congo, Yves Bonkulu. Cette drogue extraite des résidus du tuyau d'échappement des véhicules, constituée de monoxyde de carbone et d'azote avec une combinaison de la nutiline, est très dangereuse pour la santé.

Très inquiet de la montée du phénomène qui risque d'entraîner les jeunes dans la perte, Yves Bonkulu est venu solliciter l'intervention de son collègue de la Santé pour qu'ensemble, ils peaufinent des stratégies en termes de sensibilisation et prévention afin de sauver la jeunesse congolaise.

"Je suis venu alerter mon collègue de la Santé sur les méfaits de ce type de drogues en poudre qui sévit actuellement aux milieux des jeunes alors qu'elle peut causer d'énormes dangers sur le plan sanitaire", a déclaré Yves Bonkulu, le 18 août, à l'issue de l'échange au deuxième niveau du bâtiment du gouvernement, à la place royale dans la commune de la Gombe.

Il a ajouté que l'échange a porté particulièrement sur la drogue «bombée» comme aiment l'appeler les Kinois, et aussi sur une autre drogue appelée "Muvoke", qui est une plante consommée par inhalation dans la province du Nord-Kivu qui cause de sérieux problèmes de santé. "Face à cette situation, l'ur-



Le ministre de la Santé, le ministre de la Jeunesse et la vice-ministre de la Santé engagés à lutter contre la déperdition juvénile

gence s'impose ! Il faudra ensemble trouver rapidement le moyen pour éradiquer ce phénomène qui gangrène notre société", a expliqué le ministre de la Jeunesse et de

la Nouvelle citoyenneté.

De mesures urgentes à prendre

Yves Bonkulu a fait savoir qu'il est nécessaire que des

mesures idoines soient prises d'urgence pour mettre fin à ce fléau. Avec le ministre et la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, il a été question d'étu-

dier des possibilités pour mener des recherches en vue de connaître la constitution de ces différentes drogues.

Au cours de leur entretien, les deux ministres ont décidé de mettre en place une commission mixte qui devra travailler ensemble pour sortir ces jeunes qui se sont lancés dans cette nouvelle industrie de la consommation de la drogue, à travers le programme national de lutte contre la drogue et la toxicomanie. « Ce service technique du ministère de la Santé publique et les experts de la question de l'éducation ainsi que de l'encadrement de la jeunesse pourront nous aider à dégager des pistes de solutions que nous allons soumettre au gouvernement sous forme de propositions concrètes et des mesures à prendre pour décourager la consommation de ces stupéfiants », a-t-il indiqué tout en invitant les jeunes à arrêter de consommer ce type de drogue, notamment «bombée» qui est très nuisible à la santé.

Blandine Lusimana

"Je suis venu alerter mon collègue de la Santé sur les méfaits de ce type de drogues en poudre qui sévit actuellement aux milieux des jeunes alors qu'elle peut causer d'énormes dangers sur le plan sanitaire"

INTERVIEW

Manda Tchebwa : « Quand on sort d'une telle épreuve, la première pensée va droit au Créateur de toute chose »

Hospitalisé à Kinshasa pendant un mois et trois jours, l'illustre professeur, autrefois célèbre chroniqueur de l'OZRT, la chaîne nationale rebaptisée RTNC, l'actuel directeur général du Centre international des civilisations bantou à Libreville (Gabon) sous le mandat de la République démocratique du Congo (RDC) est rétabli. Sorti depuis le 17 août de l'Hôpital du cinquantenaire, il passe sa convalescence en famille, à Bandal. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, il explique sa maladie et se réjouit de s'en être tiré à bon compte « en un mois, sous le contrôle de Dieu ».

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel était votre état de santé au moment de votre admission à l'Hôpital du cinquantenaire ?

Manda Tchebwa (M.T.) :

Je suis arrivé à l'hôpital en chaise roulante, victime des conséquences d'un AVC associé au syndrome de Guillain-Barré (caractérisé par une paralysie des membres inférieurs dans mon cas). À son troisième épisode depuis 2012, il est lui-même associé à un diabète de plus de vingt ans. À cela s'ajoutent des problèmes ophtalmologiques. Un cocktail de pathologies qui nécessite toujours une conjonction de médecins spécialisés. Finalement, en un mois, sous le contrôle de Dieu, l'Hôpital du cinquantenaire a pu redresser magistralement tout ce tableau clinique grâce à son corps médical hautement spécia-



Manda Tchebwa heureux de sortir de l'Hôpital du cinquantenaire en marchant/Adiac

lisé, compétent et très attentionné. Sans oublier cet extraordinaire plateau technique dont on ne peut soupçonner la présence en RDC. Une telle opportunité de guérison, je la dois, pour la seconde fois, à l'intervention bienveillante du président de la République, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo. Un homme au cœur d'or qui, quelle que soit la lourdeur de sa charge, a toujours une minute pour l'autre en détresse. Cela ne relève pas de l'anecdote. C'est du vécu. Je n'oublie pas les ministres de la Santé, de la Communication et de la Culture pour leur implication dans la chaîne psychologique et la prise en charge.

L.C.K. : Pourriez-vous nous raconter comment s'est déroulé votre séjour à l'hôpital ?

M.T. :

Un séjour serein. Le cadre même de l'hôpital apporte cet état d'esprit. Que d'amabilités tout autour ! Loin des vacarmes de la ville, là on apprend à renaître de ses angoisses. Un hôpital si bien structuré n'est pas un lieu de la désespérance, c'est aussi quelque part un lieu qui vous permet de vous restructurer spirituellement, la méditation aidant. Le sourire des infirmiers et infirmières, des médecins se confondant au reste du personnel dans une grande humilité du haut de leur savoir scientifique magistral qui permet

de sauver des vies humaines. Enfin, un espace pédagogique où dans un langage moins pédant, le corps médical, congolais ou indien, vous informe avec des mots simples mais ô combien édifiants sur vos propres pathologies. Loin de quelque discours eschatologique, loin de l'image d'un mouvoir que l'on pourrait avoir au vu des nombreux morts qu'accueille son espace funéraire. Rassurez-vous, 95% viennent d'ailleurs. C'est le lieu de redire toute ma fraternité aux amis du Musée de la RDC et de la diaspora Asbl, dirigée par Me Désiré Tafu accompagné du bien-aimé Tshibangu, qui, au-delà du rôle, ô combien bienveillant, ont joué un rôle dans mon hospitalisation, n'ont jamais manqué à leur devoir de fraternité par leurs visites régulières. Avec tant d'amabilité tout autour, comment ne pas obtenir le résultat auquel je suis arrivé aujourd'hui ?

L.C.K. : Y a-t-il une anecdote mémorable à partager sur ce moment particulier ?

M.T. :

En me réveillant un matin, j'apprends par la télévision de ma chambre qu'au-delà des télénovelas sud-américaines, il est possible d'assister presque en temps réel à des séquences inédites que peuvent fournir le quotidien ordinaire du Congolais. Une moto se dispute le tarmac avec un avion. Ils finissent, dans le choc de l'at-

terrissage de l'un et la tentative du décollage de l'autre, par se rentrer dedans en pleine journée. Bilan de cet accident sur le tarmac de l'aéroport de la Luano, à Lubumbashi, zéro mort. Dieu merci ! Juste un trou béant près de la carlingue de l'aéronef. De quoi rire et se désoler en même temps dans une journée qui commence et s'articule entre piqûres et absorption régulière de molécules à la résonance onomastique savante. « C'est pour ton bien », te dira sur un ton toujours affable une infirmière tout sourire. De quoi vous faire oublier les douleurs des piqûres.

L.C.K. : Sorti, quelle a été votre première pensée ?

M.T. :

Quand on sort d'une telle épreuve, la première pensée va droit au créateur de toute chose : on a l'assurance qu'il est aux commandes de toute chose. Et que finalement, notre destinée est faite de lignes courbes inscrites dans une ligne droite qui aboutit à notre destin. Nous pouvons maîtriser certaines séquences de notre destinée, mais jamais notre destin. Car, lui, relève de la seule souveraineté du Très-Haut. Alors vivons correctement et pleinement pour ne pas avoir à s'accrocher aux haillons des derniers moments de la vie quand sonnera l'heure de ...

Propos recueillis par Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Des soldats américains en mission en Afrique du Nord et de l'Ouest

Des militaires américains de la Force de réaction pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest (NARF) ont mené un exercice stratégique au Niger, du 7 au 9 août, a-t-on appris.

L'exercice a permis à la NARF de tester «sa portée opérationnelle dans toute la région», a déclaré le major-général Andrew M. Rohling, commandant de la Force opérationnelle pour l'Europe du Sud et l'Afrique dont dépend la NARF, cité dans le communiqué. La mission est de réagir aux crises et aux situations d'urgence en Afrique du Nord et de l'Ouest, « y compris la protection des intérêts américains », indique le communiqué.

Les militaires américains ont eu une réunion «informelle» avec leurs homologues français à la base aérienne (américaine) 101 à Niamey (Niger). « Les Français sont des alliés de longue date importants qui partagent notre engagement à répondre aux préoccupations de sécurité complexes en Afrique », selon le commandement américain. Le Niger est confronté aux actions meurtrières de groupes djihadistes armés dans sa partie ouest proche du Mali et dans sa partie sud-est proche du Nigeria.

Dans sa lutte contre les djihadistes, le Niger bénéficie du soutien de plusieurs pays occidentaux, dont la France et les Etats-Unis qui y ont des bases militaires, l'Allemagne y disposant d'une base logistique. En 2017, 800 soldats américains étaient - essentiellement des forces spéciales actives contre les groupes djihadistes - au Niger où les Etats-Unis, outre la base de Niamey, disposent d'une importante base de drones à Agadez (nord) proche de la Libye.

La France, de son côté, va entamer fin 2020 la réduction progressive de ses effectifs militaires au Sahel après huit ans de présence ininterrompue, au profit d'un dispositif allégé de 2 500 à 3 000 hommes, contre les quelque 5 000 qui composaient la force Barkhane amenée à disparaître.

Noël Ndong

LIBYE

Près de trois millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales

La Haute commission électorale libyenne a clos, le 17 août, la plateforme des inscriptions en ligne avec plus de 2,83 millions de Libyens inscrits pour les élections présidentielle et législatives prévues en décembre.

Depuis le début des inscriptions, le 14 juillet, jusqu'à la fin du délai le 17 août, 2 830 971 Libyens et Libyennes se sont inscrits sur le registre des électeurs pour ces élections cruciales mais entourées d'incertitudes, a indiqué la Haute commission.

Les ressortissants libyens résidant à l'étranger peuvent s'inscrire en ligne à compter du 18 août et pourront voter dans les ambassades libyennes de leur pays de résidence. Les inscriptions pour la diaspora libyenne vont se poursuivre jusqu'au 17 septembre, a précisé, en conférence de presse, le directeur de la Haute commission, Imad al-Sayeh.

Le pays qui compte environ sept millions d'habitants tente de s'extraire d'une décennie de violences depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011. Un chaos marqué ces dernières années par l'existence de pouvoirs rivaux dans l'Est et l'Ouest. La fin des combats à l'été 2020 avait été suivie en octobre de la même année par la signature d'un cessez-le-feu

entre rivaux qui semble depuis globalement respecté.

En début d'année, un gouvernement unifié et transitoire a été installé, sous la houlette de l'ONU, avec pour mission d'unifier les institutions et de mener le pays à des élections législatives et présidentielle le

24 décembre. Mais après cette embellie politique surtout saluée comme historique, les divisions ont rapidement refait surface, tandis que la tenue de ces élections devient de plus en plus hypothétique, qui plus est en l'absence d'un cadre constitutionnel censé régir le double scrutin.

En l'absence d'une Constitution en Libye, abolie par le régime Mouammar Kadhafi en 1969, soixante-quinze responsables libyens de tous bords sont appelés depuis des mois, selon la feuille de route du processus établie par l'ONU, à s'accorder sur un cadre constitutionnel.

Mercredi au cours d'une session en visioconférence, ils ont une nouvelle fois échoué à trouver un compromis, malgré les pressions répétées de l'ONU. Le directeur de la Haute commission électorale a affirmé mardi attendre la préparation des lois électorales pour ouvrir la voie aux candidatures.

J.M.L.



SOLIDARITÉ

L'Ouganda prêt à accueillir 2000 réfugiés afghans

Le pays serait sur le point de recevoir sur son sol des réfugiés afghans, à la demande des Américains, a annoncé le gouvernement dans un communiqué publié le 17 août.

Depuis le 15 août, les Talibans ont pris Kaboul après une offensive éclair entamée en mai à la faveur du début du retrait des forces américaines et de l'Otan. En dix jours, ils se sont emparés de toutes les grandes villes, sans rencontrer de grande résistance.

Face à cette avancée rapide des Talibans qui ont pris le contrôle de l'Afghanistan, les Etats-Unis ont demandé à plusieurs pays d'accueillir temporairement des citoyens afghans, le temps d'étudier les demandes de visa. Après l'Albanie et le Kosovo, l'Ouganda vient de donner son approbation.

« Suite à la réception de la requête du gouvernement des Etats-Unis pour assister certaines personnes concernées, et en raison de la tradition et de l'histoire de l'Ouganda en tant que terre d'accueil des réfugiés et des personnes dans le besoin, son excellence le président [Yoweri Museveni, Ndlr] a indiqué que l'Ouganda est prêt à fournir son aide ; notamment



Les réfugiés, 17 août 2021/Copyright © africanews -AFP or licensors

l'hébergement temporaire de certaines des personnes touchées par la crise en cours », a indiqué le ministère ougandais des Affaires étrangères.

Le premier groupe, d'environ cinq cents Afghans, devrait atterrir à l'aéroport international d'Entebbe. Selon la ministre Esther Anyakun, les nouveaux réfugiés seront soumis à un test de dépistage du covid et obser-

veront une quarantaine. Toute la logistique et les coûts seront pris en charge par le gouvernement américain.

Après leur atterrissage, l'Ouganda deviendra le premier pays africain à accueillir des personnes fuyant la crise actuelle en Afghanistan. « Les discussions se poursuivent concernant cette opération », a indiqué le ministère ougan-

dais des Affaires étrangères qui assure qu'il « continuera de fournir des mises à jour au fur et mesure que la situation évolue, jusqu'à ce qu'une décision finale soit arrêtée ».

L'Ouganda fait face à un afflux particulièrement massif et croissant de réfugiés. Avec plus de 1,4 million de personnes hébergées en provenance notamment du Soudan du Sud, de la

République démocratique du Congo ou du Burundi, le pays est la première terre d'accueil des réfugiés en Afrique et l'une des plus importantes au monde. Pour rappel, l'Afghanistan est tombé aux mains des fondamentalistes talibans depuis le 15 août. Leur progression fulgurante dans le pays a démarré, il y a environ trois mois, après que les Etats-Unis ont commencé à se retirer du pays, après y avoir mené vingt ans de guerre.

Bien que les nouveaux maîtres du pays, connus pour leurs méthodes violentes et extrémistes, semblent vouloir rassurer le monde entier quant à leur bonne foi, plusieurs gouvernements occidentaux qui y sont intervenus en se faisant aider par la population locale craignent des exactions. Dans ce sens, Washington a annoncé son intention de délivrer des visas américains aux Afghans qui l'ont aidé à mener sa guerre dans le pays, essentiellement des interprètes estimés à plus de dix mille.

Josiane Mambou Loukoula



Linutta Swanga collection | Rev. Mankouta / © Culture Trip

CAN CAMEROUN 2021

La composition des groupes dévoilée

Vingt-quatre sélections qualifiées à la phase finale connaissent enfin leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort qui a eu lieu le 17 août à Yaoundé, la capitale camerounaise.

La 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) va se disputer du 9 janvier au 6 février 2022, au Cameroun, et réserve des affiches de haute facture. Le tirage au sort a reparti les équipes qualifiées dans six poules de quatre chacune. Le pays hôte est logé dans le groupe A avec pour adversaires le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Cap-Vert.

C'est une poule abordable pour les Lions indomptables, quintuples champions d'Afrique qui pourraient, sauf cas de force majeure, accéder sans trop de difficultés en huitièmes de finale. A condition de bien aborder le match d'ouverture qui les opposera aux Etalons du Burkina Faso. C'est l'une des affiches les plus alléchantes de la compétition car les deux sélections s'étaient croisées lors de la CAN 2017, au Gabon. Aucune des deux n'avait pris le dessus sur l'autre (1-1). Mais c'est ce même Cameroun qui était, à

l'arrivée, sacré champion pour la cinquième fois.

Au cours de cette 33e édition, l'Algérie tenante du titre le remettra en jeu. Les Fennecs sont placés dans le groupe E avec la Sierra Leone, la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire. Les deux anciens vainqueurs de la compétition (Algérie et Côte d'Ivoire) sont les favoris de ce

groupe. C'est, d'ailleurs, le remake des quarts de finale de la dernière CAN remportée par l'Algérie devant le Sénégal. Les Fennecs s'étaient imposés aux tirs au but.

Le groupe C est le plus relevé de la compétition d'autant plus qu'il mettra aux prises le Maroc, le Ghana, les Comores et le Gabon. Les Comores, qui par-

teillit. Cependant, la lutte pour les deux premières places qualificatives sera âprement disputée comme en témoignent les affiches Maroc-Ghana, Gabon-Ghana et Gabon-Maroc.

Les Pharaons (sélection la plus titrée) se trouvent dans le groupe D avec le Nigeria, le Soudan et la Guinée-Bissau. Le match phare de ce groupe est

celui qui mettra aux prises les Super Eagles du Nigeria (triple champion d'Afrique aux Pharaons d'Égypte (sept fois vain-

queur du trophée). Les deux sélections se sont croisées lors de la phase finale de la CAN 2010 et les Pharaons avaient pris le dessus sur les Super Eagles (3-1). Le Sénégal, qui enfilera une fois de plus le costume de favori, caresse l'envie de remporter le trophée qu'il désire tant pour ainsi mettre un terme à la malédiction qui le poursuit après deux finales perdues (2002 et 2019). Avec la qualité de son effectif, il devrait sans nul doute passer le cap du premier tour face aux adversaires qui composent le groupe B, notamment le Zimbabwe, la Guinée et le Malawi.

Enfin, le groupe F regroupera, quant à lui, la Tunisie, le Mali, la Mauritanie et la Gambie. Notons que les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les huitièmes de finale ainsi que les quatre meilleurs troisièmes de tous les groupes.

James Golden Eloué et Brunel Thychique Lindolo

Groupe A : Cameroun, Burkina Faso, Éthiopie, Cap-Vert ;
 Groupe B : Sénégal, Zimbabwe, Guinée, Malawi ;
 Groupe C : Maroc, Ghana, Comores, Gabon ;
 Groupe D : Nigeria, Égypte, Soudan, Guinée-Bissau ;
 Groupe E : Algérie, Sierra-Leone, Guinée équatoriale, Côte d'Ivoire ;
 Groupe F : Tunisie, Mali, Mauritanie, Gambie.

groupe. Le match Algérie-Côte d'Ivoire sera certainement le plus décisif dans la mesure où il pourra déterminer le premier

tour suivant relèverait d'un ex-

celui qui mettra aux prises les

IN MEMORIAM

21 Août 2020 - 21 Août 2021



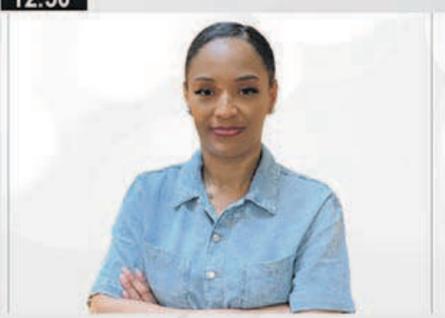
Aujourd'hui, cela fait 1 an qu'il a plu au Seigneur de rappeler Mme Akouala Moubouh Ida Félicité qui s'est envolée pour nous regarder, nous protéger de là-haut.

La vie sans elle est si différente, mais nous devons accepter la volonté de Dieu. Le temps n'a pu effacer la douleur de la séparation. Nos familles, Akouala Goelot et Moubouh, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Ida Félicité, tu resteras gravée dans nos cœurs. Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son Royaume.



PROGRAMME DU JOUR
JEUDI 19 AOÛT 2021

<p>06.30 PLAYLIST 08.30 TOP CLIPS 09.00 SOLOLA BIEN 10.00 CINÉMA 11.30 INITIATIVE AFRICA 12.00 COCKTAIL 12.30 ARCHRIST 13.00 PLAYLIST 14.00 TALK 243 14.30 ON FLEEK LIVE 15.10 TOP CLIPS 16.00 RAP CONGOLAIS 17.00 CANAN CLUB 17.30 PROJECTEUR 18.00 CDIRECT INSIDE 18.15 ENTREPRISES 18.30 KIN C BRAZZA 19.30 TOP CLIPS 20.00 CDIRECT INSIDE 21.00 CINÉMA: GUN FIGHT Far West, fin du 19ème siècle. Un chasseur de prime fait face à cinq meurtriers en cavale dans une petite ville...Il n'y a pas Les 8 salopards, seulement 5 22.30 TOP CLIPS 00.00 PLAYLIST</p>	<div style="text-align: right; margin-bottom: 20px;"> 12.30  </div> <div style="text-align: right;"> 21.00  </div>
--	--

free

CANAL 449

LES BOUQUETS

CANAL+

CANAL 334

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

6 558 admis sur l'ensemble du territoire national

Le taux d'admission à l'examen, session 2021, est en recul comparé à l'année dernière, d'après les résultats publiés le 18 août, à Brazzaville.

Au total, 6 558 candidats ont été déclarés admis sur 19 231 présentés lors de l'examen. Le taux d'admission est de 34,10% contre 55,26% l'année précédente. Les candidats inscrits étaient au nombre de 19 632 dont 401 ont été considérés absents. Les statistiques ont montré que les échoués au baccalauréat technique et professionnel sont 12 074 candidats.

Les causes de la baisse du taux d'admission cette année peuvent être liées aux réformes initiées dans ce secteur. Parmi celles-ci, figurent l'organisation de l'examen à un seul tour ainsi que la mise en place des stratégies de détection des mauvaises pratiques pendant le déroulement des épreuves: la commission de contrôle et de lutte contre la fraude, la corruption et les autres pratiques répréhensibles en milieu scolaire. Cette commission, présente dans tous les centres d'examen, a pesé de tout son poids pour dénicher les réseaux mafieux installés à distance via internet.

Lydie Gisèle Oko

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2021

Le département du Kouilou en première position

Au baccalauréat général session 2021, le département du Kouilou a occupé le premier rang, avec un taux de réussite de 65,91%, suivi de la Cuvette-Ouest : 58,90%. Brazzaville, loin au bas du tableau, a réalisé 35,63% tandis que Pointe-Noire, en dernière position, a totalisé 28,40%.

De façon globale, sur les 93 354 candidats inscrits, l'on a noté 91 668 présents et 32 762 admis. Cette année, le taux de réussite au baccalauréat est de 35,74%, légèrement supérieur à celui de l'année passée 34,76%.

Il est également rappelé que depuis plusieurs années déjà, Brazzaville et Pointe-Noire, qui étaient souvent en tête, peinent à se faire une place dans le carré d'as. Ce sont les localités de l'arrière-pays qui s'imposent en termes de performances à cet examen d'Etat. Les cas de la Sangha au premier rang en 2019, la Cuvette-Ouest première en 2020...

Rominique Makaya



Le jury lors de la délibération

VIE ASSOCIATIVE

La JLC compte travailler davantage avec les institutions publiques et privées

L'activiste, Splendide Lendongo, élue le week-end dernier par ses pairs à la tête de l'exécutif de la plate-forme Jeunes leaders du Congo (JLC), décide de renforcer le partenariat de l'organisation associative avec les institutions publiques et privées.



L'assemblée générale électorale Adiac

Première femme à présider cette institution associative, la nouvelle élue compte aussi travailler pour la visibilité nationale et internationale de la plate-forme JLC. Ainsi donc, des séances de recyclages et des stages sont envisagés pour les membres de cette plate-forme, notamment la formation aux notions fondamentales du leadership, au management et aux métiers de communication digitale, pour l'obtention de permis de conduire.

« Il est question d'un mandat de deux années à compter du 14 août 2021. C'est une

grande première dans l'histoire de la plate-forme Jeunes leaders du Congo (JLC), depuis sa création, d'avoir une femme à la tête de l'exécutif, avec dix-neuf voix contre cinq comme secrétaire exécutive nationale », indique Splendide Lendongo.

Durant les deux prochaines années, la JLC installera au moins deux fédérations sur l'ensemble du territoire national, créera plus de synergie avec les autres institutions associatives et va mener plusieurs actions liées au plaidoyer ainsi qu'au leadership juvénile.

Par ailleurs, selon une source d'informations, le rapport moral du bureau sortant a révélé que l'inactivité de celui-ci était due à une crise de leadership et de management persistante, qui a duré pendant plus d'une année et qui s'est montrée comme un très grand frein au développement de la plate-forme Jeunes leaders du Congo.

Signalons qu'au niveau national, la JLC est l'une des plateformes associatives la plus représentative car elle regroupe plus d'une trentaine d'organisations en son sein.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

La première conférence internationale des experts attendue en septembre

Reportée plusieurs fois à cause de l'épidémie de covid-19, la première conférence internationale sur la santé publique en Afrique (Cphia-conference on public Health in Africa) se déroulera désormais du 14 au 16 décembre 2021 par visioconférence. L'annonce a été faite le 16 août par les responsables des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC).

La rencontre qui durera trois jours connaîtra la participation active des experts et grandes figures de la santé publique africaine. Elle portera sur des thèmes scientifiques axés sur le déploiement du vaccin contre la covid-19, le renforcement des systèmes de santé, tout en tenant compte des leçons tirées de la réponse à la covid-19.

« Ces points feront l'objet de présentations et de panels, de sessions plénières et participatives avec un accent particulier qui sera mis sur le développement des compétences des professionnels en début de carrière. Un comité d'organisation regroupant quinze spécialistes de la santé du continent africain et du monde entier contribuera à l'orientation stratégique de la conférence », précisent les organisateurs, ajoutant que la conférence propose une plateforme exclusive aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux parties prenantes du continent africain pour partager les résultats scientifiques et les perspectives de santé publique. Ceci, dans le but de les encourager à collaborer dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la santé publique dans toute l'Afrique. Et surtout que la pandémie de covid-19 est loin d'être terminée sur le continent. Ces conséquences sont déjà très lourdes, notamment avec sept millions d'infections et près de cent soixante-quinze mille décès sur le continent.

« L'Afrique a été durement touchée par la pandémie de covid-19. En parallèle, l'épidémie constitue une occasion historique pour la mise en place d'un nouvel ordre de santé publique, qui fera de la santé pour tous une réalité à travers le continent. Ensemble, nous pouvons développer des systèmes de santé et des moyens de production capables de répondre efficacement à de multiples menaces sanitaires », a déclaré le directeur de Africa CDC, John Nkengasong, en déplorant le fait que l'impact socioéconomique de la pandémie a menacé plus de vies et de ressources, compromettant ainsi les progrès réalisés depuis de nombreuses années en matière de développement humain.

Précisant le bien-fondé de cette réunion, la coprésidente du CDC-CPHIA, Agnes Binagwaho, a reconnu pour sa part qu'en rassemblant les plus grandes figures de la santé publique africaine, la conférence offrira une tribune propice pour passer en revue les leçons tirées de la covid-19 et pour concevoir des systèmes de santé plus résilients, en mesure de répondre efficacement aux crises futures.

Rock Ngassakys

GOUVERNANCE

À l'heure de l'évaluation du PND 2018-2022

Un atelier national va s'ouvrir, le 19 août à Brazzaville, consacré à l'évaluation de l'actuel Plan national de développement (PND) qui va s'achever dans quelques mois. Ce conclave va réunir des cadres locaux et des ministères sectoriels.

En vigueur depuis trois ans, l'actuel PND 2018-2022 se veut plus ambitieux en matière de diversification économique, de formation des jeunes et de bonne gouvernance. En effet, la diversification de l'économie nationale constitue l'un des trois axes prioritaires de la feuille du gouvernement approuvée par le parlement. Il s'agit d'investir au cours de cette période dans l'agriculture, le tourisme et l'industrie. Le mécanisme de financement repose sur les ressources externes et domestiques, grâce à l'intermédiation financière régionale ; la préservation des infrastructures existantes, leur rentabilité ; et surtout à l'amélioration du climat des affaires.

L'autre axe prioritaire de cet outil est lié à la réforme de l'enseignement de base ; secondaire ; supérieur ; enseignement technique, professionnel et la formation qualifiante ainsi que la recherche scientifique et les nouvelles technologies. L'exécutif entend pallier l'inadéquation entre la formation et l'emploi, en valorisant le secteur des métiers techniques.



Cette approche permettrait de renouveler le capital humain et

de compenser la faible qualification de la population, alors que le

La ministre Ghislaine Ebouka-Babackas troisième insiste sur la l'amélioration de la gouvernance publique.

À quelques mois de l'échéance, l'heure est au bilan que beaucoup d'observateurs jugent mitigé. Du côté du gouvernement, l'on attribue ce résultat à la crise économique liée à la chute des cours du pétrole et la pandémie de covid-19, qui ont compromis l'atteinte des objectifs du programme quinquennal.

L'objectif de cette évaluation, d'après le ministère en charge du Plan, est de dégager les acquis et les contreperformances du processus d'évaluation et de mise en œuvre du PND 2018-2022. Durant les trois jours de l'atelier, les participants vont lancer officiellement le processus d'évaluation du PND 2018-2022.

Aussi, dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau PND 2022-2026, les experts locaux vont tenter d'harmoniser leurs vues sur les futures priorités telles que l'a fixé le président de la République dans son message à la nation, le 14 août, à la veille de la célébration du 61^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Fiacre Kombo

VIE DES INSTITUTIONS

Vers l'apurement des arriérés des parlementaires

Le gouvernement a annoncé, le 17 août, la mise en place de deux commissions mixtes de travail avec les bureaux du Sénat et de l'Assemblée nationale afin d'examiner la situation des arriérés des indemnités des parlementaires avant de les apurer.

Face aux difficultés financières que connaissent les élus des deux chambres du Parlement ainsi que leurs collaborateurs, le gouvernement s'est voulu rassurant. « *Le gouvernement, par la voix de son Premier ministre, a pris acte de cela. Le tout lui revient pour apporter des solutions, au fur et à mesure. Il s'agit d'un droit pour les parlementaires, établi par le règlement intérieur qui a valeur de loi organique. Nous avons mis en place des commissions mixtes de travail regroupant les membres du gouvernement et des bureaux des deux chambres pour examiner le problème et parvenir à l'apurement* », a expliqué le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières, du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala.

Profitant de la séance de travail avec la délégation du gouvernement, conduite par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubi, a posé le problème des véhicules des parlementaires, notamment des députés. « *Dans ce dossier, nous sommes aussi sur la bonne voie parce que le gouvernement travaille sans relâche pour y apporter de solutions. Des avancées conséquentes ont été dégagées, au courant du mois de septembre, il y aura encore un autre acompte et les députés auront leurs véhicules de fonctions parlementaires* », a assuré Pierre Mabiala.

Accompagné du ministre en charge des Finances, Roger Rigobert Andely, et du ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, le Premier ministre a sollicité l'indulgence des deux chambres du Parlement pour que le débat d'orientation budgétaire ait lieu lors de la prochaine session extraordinaire. Prévu, selon les textes, au cours de la session ordinaire administrative qui précède la session budgétaire, ce débat n'a pas été organisé. « *Le débat d'orientation budgétaire aura lieu d'ici vingt jours. Nous n'avons pas pu le faire tenant compte des contraintes, du temps et surtout du fait que le gouvernement venait d'être mis en place* », a justifié le ministre d'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS HUMAINS

Le Pnud et le CNDH actualisent leur partenariat

Une lettre d'accord de partenariat pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Congo a été signée, le 18 août à Brazzaville, entre le représentant du Pnud au Congo, Maleye Diop, et le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Gabriel Etéka-Yemet.



Valère Gabriel Etéka-Yemet et Maleye Diop posant avec les collaborateurs

Cette lettre d'accord de partenariat 2021 est le prolongement de celle signée en 2020 qui promeut les questions de droits humains. Elle s'articulera sur le lancement du centre de documentation pour les droits de l'homme à la faveur d'une exposition sur les activités qui seront réalisées en 2021.

Outre la documentation, la collaboration entre le Pnud et la CNDH prendra aussi en compte l'opérationnalisation de la plateforme électronique de monitoring des recommandations de l'examen périodique universel (Epu) par le financement des descentes auprès de certains ministères ou autres organismes détenteurs d'obligations relatives à ces recommandations.

Dans le contexte de la lutte contre le coronavirus, les deux institutions se focaliseront également sur la réalisation d'un deuxième séminaire

de formation des agents de la force publique sur la promotion et la protection des droits de l'homme.

« *Le grand nombre des citoyens touchés par la grande campagne de prévention des violations des droits de l'homme dans le contexte de la lutte contre le coronavirus lancée l'année dernière impliquent des ONG de sensibilisation à Pointe-Noire* », a révélé Maleye Diop, représentant du Pnud au Congo.

La lettre d'accord de partenariat pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Congo fait partie des engagements et des priorités retenues entre le Pnud et le gouvernement dans le programme cadre de coopération pour la période 2020-2024.

Face à la pandémie de Covid-19, le président de la CNDH s'est montré très préoccupé par de « pertes

immenses en vie humaines à travers le monde. (...) Et la situation épidémiologique au Congo est sous contrôle. L'état d'urgence sanitaire est, cependant, régulièrement reconduit, le port obligatoire et conforme du masque facial, la distanciation physique dans les lieux publics, toutes les mesures de riposte demeurent en vigueur et la vigilance est de mise ».

Par ailleurs dans ce contexte, il s'est indigné de la menace potentielle des droits humains. « *En effet, la période d'exception de l'état d'urgence sanitaire constitue une menace potentielle d'atteinte aux droits de l'homme. Pourtant, ceux-ci sont un levier essentiel pour la riposte à la pandémie* », a indiqué Valère Gabriel Etéka-Yemet.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le PAM appuie le ministère de l'Environnement

L'annonce a été faite par la nouvelle représentante du Programme alimentaire mondial (PAM) en République du Congo, Anne Claire Mouillez, à l'issue de l'échange qu'elle a eu avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

La directrice pays du PAM au Congo est allée non seulement présenter ses civilités à la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, mais aussi faire le point de tout ce qui lie son organisme à ce ministère. En effet, la lutte contre le changement climatique et la restauration des écosystèmes sont les préalables fixés par cet organisme onusien pour promouvoir et garantir une sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo, conformément au deuxième objectif de développement durable à l'horizon 2030 « Faim zéro ». Malheureusement, ces activités, parfois gérées de façon non durable, conduisent aux effets liés aux changements climatiques ainsi qu'à la dégradation des écosystèmes. C'est en vue de faire face à ces conséquences néfastes que l'organisme onusien compte apporter un appui multiforme au ministère de l'Environnement, du développement durable, et du Bassin du Congo.



« Nous sortons d'une réunion où nous avons fait le point sur toutes les collaborations que nous avons entre son ministère et notre organisation. Le PAM a beaucoup d'intérêts sur des questions de changement climatique, puisque nous sommes très sensibles à des impacts que cela a sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et de toute la gestion

des catastrophes qui peuvent en découler », a déclaré la nouvelle représentante du PAM à sa sortie d'audience.

Elle a ajouté qu'ici au Congo, sur des questions similaires, le PAM est intervenu ces dernières années sur des inondations. En ce moment, il fait de la surveillance sur ce qui peut se passer cette saison, a-t-elle souligné. « Donc nous avons remis à plat des différents dossiers qui nous lient et une bonne base pour une très bonne collaboration entre notre institution et les différents partenaires », a conclu la nouvelle directrice pays.

La nouvelle représentante du PAM a souligné également que son organisme accompagne les actions du gouvernement. A titre d'exemple dans le cadre du Fonds d'adaptation, il est en train de préparer, avec le ministère de l'Environnement, l'organisation des consultations nationales.

Bruno Okokana

COMIFAC

Redynamiser le groupe de travail de gouvernance forestière

Le directeur général de l'Économie forestière, Joseph Mouboulou, a invité la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) à redynamiser le groupe de travail de gouvernance forestière (GTGF).



Le directeur général de l'Économie forestière/DR

« Nous exhortons la Comifac à sortir ce groupe de son hibernation pour devenir un outil sur lequel nos pays peuvent compter. C'est la raison pour laquelle nous soutenons les initiatives visant sa restructuration et l'élaboration d'une feuille de route », a-t-il indiqué à l'ouverture d'un atelier.

Pour ce qui est du Congo, explique Joseph Mouboulou, plusieurs avancées ont été enregistrées, notamment l'évolution du cadre juridique; la prise en compte des exigences des partenaires dans les législations nationales à l'image du processus APEV/FLEGT, ponctué par la délivrance d'un certificat de légalité et de traçabilité des bois; la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégra-

dation des forêts; la certification forestière.

Organisé avec le soutien financier et technique du projet GIZ d'appui à la Comifac, cet atelier a permis de franchir un pas important, notamment la redynamisation du groupe de travail de gouvernance forestière qui se trouvait en hibernation depuis 2017. Les participants à cette rencontre ont planché sur plusieurs points à savoir: la lettre des missions et la composition des noyaux durs du groupe de travail, la définition d'une feuille de route pour les prochains mois.

Ils ont également entamé l'élaboration du document du projet destiné à soutenir le dialogue entre la Chine et l'Afrique centrale pour la gestion durable

des écosystèmes forestiers de la sous-région et aussi pour la lutte contre le commerce illégal des ressources forestières. La stratégie d'industrialisation de la filière bois au niveau de l'Afrique centrale et l'apport de la Comifac dans l'accompagnement de ses pays membres dans l'industrialisation de la filière bois ont également été au cœur des échanges.

Notons que le secrétaire exécutif adjoint, coordonnateur technique de la Comifac, Chouaibou Nchoutpouen, a déploré le refus d'usage des bois tropicaux de la sous-région en ce qui concerne le chantier des prochains Jeux olympiques en France. Ainsi, il a annoncé la préparation d'une stratégie de riposte par la Comifac.

Gloria Imelda Lossele

TRANSPORT FLUVIAL

Débat sur les droits des ex-agents du CNTF

Le gouvernement congolais a entamé le 17 août, à Brazzaville, les discussions sur l'apurement des droits des ex-agents du Chantier naval et des transports fluviaux (CNTF) avec le syndicat des travailleurs.



La cérémonie d'ouverture des négociations entre le gouvernement et le syndicat des travailleurs

Les travaux ont été ouverts par le ministre d'État, de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, en présence de ses homologues et bien d'autres personnalités au ministère des Affaires étrangères.

Les discussions entre les deux parties se déroulent à huis clos sur l'apurement des droits sociaux de ces agents. Le ministre Firmin Ayessa a reconnu dans son allocution le traitement du premier volet de leur dossier sur les droits conventionnels directement liés à la rupture du contrat.

Abordant la question du deuxième volet qui porte sur le droit conventionnel, le ministre a appelé à la bonne prise de conscience des deux parties, ajoutant qu'il souhaite qu'elles s'accordent afin de dégager des conclusions définitives. « La note de service numéro 0026 du 29 juillet 2021 indique, je le rappelle, que nous devons préalablement à tout paiement recalculer les droits des ex-agents, définir avec exactitude le montant à allouer à chacun d'eux et, enfin examiner tout sujet subséquent », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, rappelé que les droits sociaux arrêtés de commun accord à la date du 31 août 2014 et que la récente cession, à titre onéreux, du site ayant appartenu à l'entreprise les engagent à tout remettre sur la table des négociations.

Lydie Oko

FORMATION QUALIFIANTE

Le centre de Kintélé ouvrira ses portes à la rentrée prochaine

Le Centre de formation professionnelle de Kintélé, au nord de Brazzaville, pourra accueillir ses premiers apprenants dès la prochaine rentrée des classes. Le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, l'a souligné le 17 août, à l'issue de la visite du chantier.

Le Centre de formation professionnelle de Kintélé est un don de la Chine, réalisé par la société China state construction engineering corporation (CSCEC). Il est bâti derrière le parking du stade de la Concorde, sur un terrain de 4,5 hectares. C'est un établissement public d'enseignement technique et professionnel abritant un bâtiment principal à un niveau déjà équipé, un bloc administratif et une salle d'enseignement théorique.

Le rez-de-chaussée dudit bâtiment abrite cinq bureaux administratifs, trois salles de classe, une salle de réunion et un bloc sanitaire. A l'étage, il est prévu dix salles de classe d'une capacité totale de 200 élèves. L'établissement, dont les travaux sont achevés depuis fin mai, comporte aussi un amphithéâtre de 150 places entièrement équipé ; trois bâtiments de dortoirs contenant 10 chambres chacun, soit 30 lits de capacité d'hébergement, et deux autres bâti-



Le bâtiment principal du centre de formation professionnelle de Kintélé

ments de 20 lits réservés aux professeurs.

Cet établissement est doté aussi d'un réfectoire de 200 places avec cuisine industrielle, annexé d'un local magasin abritant deux chambres froides positives et négatives. Il faut y ajouter un air de jeux réservé au basket-ball et au volley-ball ; un terrain de football et deux hangars, dont l'un est dédié aux travaux pratiques et l'autre à la mainte-

nance d'engins.

L'école va abriter plusieurs filières techniques et professionnelles, telles que la menuiserie, l'électricité ; la conduite et maintenance d'engins agricole ; l'agriculture et bien d'autres filières technologiques. Le centre accueillera des apprenants venant avec ou sans niveau intellectuel requis, pour leur donner une qualification professionnelle pouvant leur garantir une in-

sertion sociale ou d'être compétitifs sur le marché de l'emploi.

« Le centre professionnel et technologique de Kintélé sera multidimensionnel, parce qu'il va abriter toutes les filières techniques, y compris les formations à carte. Un autre centre plus important que celui-ci a été aussi construit à Oyo, grâce à la coopération avec la Chine. Nous tenons à ce que

la rentrée prochaine soit effective ici », a affirmé Jean Jacques Bouya.

Pour le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le centre de Kintélé n'est pas une école de trop, car il vient répondre à la problématique de la formation des jeunes. « Nous venons de visiter un établissement technique qui va donner la main d'œuvre qualifiée dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de génie civil et de la technologie.

Avec les autres ministères, nous travaillerons à fixer ce qui sera nécessaire pour la formation de la jeunesse », a souligné Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

L'initiative a été vivement saluée par le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Paul Valentin Ngobo, et son homologue en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Nguoulondélé, qui faisaient partie de la visite.

Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

L'AMB focalise son action sur la formation des jeunes

Mettre en place des projets à caractère socio-culturel est l'ambition de l'association Les amis de Michel Bongho-Nouarra (AMB) déballée par son président du nom éponyme au cours d'une conférence de presse, le 17 août dernier à Brazzaville.

Michel Bongho-Nouarra a fait savoir à la presse que son association apolitique a pour ambition de permettre aux compatriotes d'accomplir leur destinée, de venir en aide à la jeunesse, de mettre en place des projets à caractère socio-culturel.

Parlant de la jeunesse, le président de l'AMB a fait remarquer que le mal qui la mine, c'est surtout l'oisiveté. Elle est désœuvrée. Pour lui, c'est une situation assez complexe bien qu'elle soit conjoncturelle. Les jeunes, pense-t-il, ont juste besoin qu'on leur offre des opportunités. « Nous sommes un pays où il y a beaucoup de jeunes. Nous avons pensé qu'il faut donner à nos jeunes la capacité et les outils de pouvoir se prendre en charge, à travers la formation professionnelle : la mécanique, le froid, la coiffure... Nous pensons que si nous nous focalisons sur la formation, il y aura une incidence sur la jeunesse. »

Quant à savoir qui est derrière lui ? Michel Bongho-Nouarra a fait savoir qu'il s'agit juste d'un rêve, de l'ambition de voir le Congo aller de l'avant. « On

va travailler avec des partenaires pour mettre en place des projets ; des écoles de formation ; faire venir des mentors pour former des gens sur place ; mettre en lien des personnes qui ont besoin de formation et des gens qui sont capables de former adéquatement. Je veux travailler sur des projets concrets, réhabiliter et équiper des écoles en matériel informatique », a-t-il déclaré.

La diaspora congolaise pourrait apporter plus, pense-t-il. Il y en a qui font déjà des actions à féliciter. Cependant, comparé à la diaspora ouest-africaine, la diaspora congolaise devrait s'impliquer plus pour le pays.

S'agissant de l'activité du 7 août dernier qui a permis à l'association de mobiliser environ six cents vendeurs des marchés de Brazzaville et autres citoyens, Michel Bongho-Nouarra dit qu'il s'agit là de la toute première sortie de grande envergure pour cette association. Ils ont organisé cette activité, parce qu'ils voulaient rester dans l'actualité du moment sinon la préoccupation du moment, en incitant la population à aller se faire vacciner. « Les chiffres sont pré-



Michel Bongho-Nouarra

occupants. Aujourd'hui au Congo il y a moins de 2% de personnes vaccinées. Alors que l'OMS avait donné un objectif de 10% de la couverture vaccinale pour les pays africains en septembre prochain. Il faut vraiment accé-

lérer. C'est le seul moyen de sortir de cette maladie. Si on veut vraiment revenir à une vie normale il faut inciter la population à la vaccination afin d'atteindre l'immunité collective. » Le gouvernement entend atteindre l'immunité col-

lective en juillet 2022 soit 60% de la population. Si cette question est résolue cela permettra la relance de l'économie, permettra aux liens sociaux de se retisser...

« Très préoccupés, nous allons élargir notre public. La première étape concernait les commerçants des marchés, on va viser d'autres types de public. Ensuite nous irons à Pointe-Noire et dans d'autres villes. »

Fils de l'ancien Premier ministre Stéphane Bongho-Nouarra d'où il tire son inspiration, le président de l'AMB déclare que son père était un humaniste qui se souciait de la condition des autres autour de lui. Si son père était dans le champs politique, lui par contre est ailleurs. Cependant, la porte de la politique n'est pas fermée pour lui, mais pour le moment ce qui est important, c'est de se focaliser sur les projets de l'association, a-t-il indiqué. De nationalité congolaise, Michel Bongho-Nouarra a fait des études en Gestion d'entreprises, option finances. Il a regagné définitivement son pays le Congo depuis fin 2020, après avoir passé vingt-cinq ans au Canada.

Bruno Okokana

PROJET KENGUILA MWANA

Les résultats de l'enquête sur les filles mères disponibles

La publication des résultats de l'enquête sur l'identification des filles enceintes et filles mères dans les établissements scolaires de Pointe-Noire, menée par le projet Kenguila mwana, a été faite récemment au cours d'un atelier qui a réuni les parties prenantes dudit projet.

Depuis 2019, l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), antenne de Pointe-Noire, en partenariat avec la société Chevron Overseas Congo Limited, met en œuvre le projet Kenguila mwana qui vise l'amélioration des connaissances de la jeune fille sur les méthodes contraceptives modernes, la réduction du taux de mortalité chez la femme enceinte ainsi que chez le nourrisson en lien avec le Programme national de développement (PND). Aussi ce projet concourt-il à l'atteinte des objectifs de développement durable prônés par les Nations unies. A ce titre, le projet Kenguila Mwana s'est intéressé à la problématique des filles mères et enceintes en milieu scolaire. Il a mené une enquête d'identification des élèves enceintes et mères dans les établissements scolaires de Pointe-Noire.

Les enquêteurs ont été formés sur la collecte des données avant d'être déployés dans les collèges et lycées de Pointe-Noire, munis des questionnaires destinés aux responsables des établissements scolaires et aux jeunes filles. Les informations collectées ont été traitées par un consultant recruté à cet effet et validées par le comité de pilotage du projet Kenguila



Les participants à l'atelier de publication des résultats de l'enquête/Adiac

mwana.

A la cérémonie de publication des résultats de l'enquête, Alphonse Kikondi, président communal de l'ACBEF, a rappelé l'objectif général du projet et ajouté que l'amélioration des connaissances de la jeune fille sur les méthodes contraceptives modernes et la réduction du taux de mortalité chez la femme enceinte ainsi que chez le nourrisson nécessitent l'implication de tous à l'instar de la société Chevron qui s'engage dans les problèmes éducationnels et sanitaires de la jeune fille. Par son appui financier, a-t-il renchéri, a été rendue possible la sensibilisation de mille jeunes filles dans cinq établissements publics de Pointe-Noire aux grossesses non désirées, aux méthodes

contraceptives modernes, aux infections sexuellement transmissibles et le VIH-sida. Le projet a également accompagné soixante femmes enceintes suivies par le Centre de santé intégré de Mbota Etraba, dans l'arrondissement 4, Loandjili. Elles ont été sensibilisées aux dangers de la malnutrition maternelle et infantile et ont bénéficié des kits alimentaires en vue de leur équilibre nutritionnel. Ainsi, Klément Mvembé, coordonnateur de l'ACBEF Pointe-Noire, a présenté les résultats de l'enquête en annonçant que 89 % des établissements scolaires publics ont été visités, soit trente-trois établissements sur trente-sept. Ce qui correspond à 619 individus interrogés dont trente-trois responsables d'établisse-

ments scolaires publics. Les données recueillies ont confirmé la présence des filles enceintes et mères très jeunes et très vulnérables dans 73 % des établissements scolaires, soit un ratio de 4 /1000. Les nouveau-nés constituent des fardeaux pour les élèves mères dont 84% manquent de soutien. Par ailleurs, moins de 20% de filles utilisent des méthodes contraceptives modernes en dehors du préservatif masculin, seulement 30 % des filles parlent de la sexualité avec leurs parents. Il n'y a aucune infirmerie scolaire sur les trente-trois établissements enquêtés et un seul agent des Affaires sociales rencontré dans tous les établissements enquêtés.

Hervé Brice Mampouya

APPEL À CANDIDATURES

L'association panafricaine des écrivains lance le Prix africain de poésie

Les candidatures sont ouvertes aux écrivains africains dans leur pays et dans la diaspora jusqu'au 31 octobre 2021. Le prix sera attribué aux recueils de poèmes dont les textes sont écrits en arabe, anglais, français, swahili et portugais par les auteurs individuels, parus entre 2018 et 2021. Les dossiers de candidatures doivent être envoyés sous forme numérique à pawahouse@gmail.com. Des prix de 2000 dollars seront décernés dans chaque catégories (Arabe, Français, Kiswahili et Portugais), le 15 mars 2022. Le Prix africain de poésie Atukwei Oka est organisé par l'Association panafricaine des écrivains (PAWA). Cette association a été créée au cours d'une Conférence des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine, il y a de cela 28 ans. Celle-ci a instauré en 1993 la Journée internationale de l'écrivain africain, célébrée le 7 novembre de chaque année.

Rosalie Bindika

DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESO

GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES

JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!



Départ:
tous les Samédis

Contacts
(+242) 06 702 15 25
05 311 91 99





Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com

PORT DE POINTE-NOIRE

L'Union européenne soutient la construction d'un site des pêcheurs artisanaux

L'ambassadeur sortant de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a réitéré, le 16 août, la volonté de l'institution de financer la réalisation du projet de port de pêche artisanal moderne dans la deuxième ville du Congo. Approuvée depuis 2019, l'initiative bénéficie aussi d'un appui de l'Agence française de développement (AFD).

Ces dernières années, la porte maritime congolaise connaît une forte expansion de la pêche industrielle au détriment des activités de la pêche artisanale dont dépend la majorité de la population riveraine. Malgré les alertes données par les experts, le risque lié à la surpêche et à la destruction de l'environnement ne faiblit pas. En décembre 2017, par exemple, plus de 110 navires opérant sur une zone de pêche relativement limitée étaient recensés, contre 60 en 2015.

L'aide des partenaires européens vise à contenir l'expansion de la pêche industrielle au niveau de la côte de Pointe-Noire, à travers une gestion plus durable des ressources halieutiques. Il s'agit de renforcer la filière halieutique locale, afin qu'elle joue son rôle dans l'approvisionnement alimentaire du pays. L'essentiel des captures est souvent vendu sur le marché national, principale-



ment dans les villes de Pointe-Noire et de Brazzaville.

L'UE devrait débloquer, pour cela, un montant total de 29,3 millions d'euros, soit près de 20 milliards FCFA, dont la gestion est déléguée à l'AFD. Cette enveloppe est destinée exactement à la construction d'un ouvrage de protection de la zone de débarquement de la pêche

artisanale. Les travaux devraient normalement débuter dès le deuxième semestre 2020. Une partie de la subvention de l'UE est censée revenir au ministère en charge de la Pêche pour la mise en place d'un système de suivi-contrôle-surveillance de l'activité de pêche maritime. « C'est d'abord à la pêche artisanale et à la popu-

lation locale que devrait bénéficier ce programme. À terme, la maîtrise de l'effort de pêche et un bon dispositif de suivi-contrôle-surveillance garantissent le non-épuisement des ressources, la préservation de tout un pan de l'économie locale et de la sécurité alimentaire des habitants du Congo », a expliqué Hélène Go-

bert de l'AFD.

Les dirigeants du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) sont directement concernés par le projet, car la subvention devrait également permettre une mise en conformité du port aux standards internationaux, principalement en matière de gestion des déchets, des matières dangereuses et des pollutions aux hydrocarbures. « C'est une subvention qui s'est arrimée à un prêt que nous a octroyé l'AFD. Elle va permettre non seulement de réaliser un port de pêche moderne, d'accompagner, d'assister également le volet pêche artisanale », a précisé le directeur général du PAPN, Séraphin Bhalat.

L'annonce de l'ambassadeur sortant de l'UE, lors d'une rencontre d'adieu avec le chef de l'État congolais, constitue une lueur d'espoir pour les bénéficiaires du projet de port des pêcheurs artisanaux.

Fiacre Kombo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Les jeunes appelés à s'approprier le régime alimentaire végétalien

Un focus a été organisé sur le régime végétalien, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse, au complexe scolaire Kipolo-Fonkoma situé dans le 4e arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, sur initiative de l'Association des jeunes traducteurs et interprètes du Congo (AJTIC) en partenariat avec Loving Hut, le restaurant végétalien.

Depuis 1999, les Nations unies ont institutionnalisé la Journée internationale de la jeunesse pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de cette couche sociale, l'avenir de demain et dont le potentiel est un atout pour la société.

A travers le thème de cette année, « La transformation du système alimentaire et l'innovation des jeunes pour la santé humaine et celle de notre planète », les Nations unies veulent inciter la jeunesse à bâtir les leviers de son épanouissement sur ce thème constructif et éducatif. « La jeunesse est le fer de lance des efforts visant à édifier un avenir meilleur pour l'humanité. La pandémie de la covid 19 montre combien des changements auxquels aspire la jeunesse sont néces-



La photo de famille à la fin de la Journée internationale de la jeunesse/DR

saires et les jeunes doivent être pleinement associés », a dit Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, dont le message a été diffusé devant l'assistance. Le responsable onusien a ajouté dans son adresse que cette journée est l'occasion d'émettre un coup de projecteur sur les solutions mises

au point par des jeunes innovateurs et innovatrices pour pallier les carences de nos systèmes alimentaires. Après avoir rappelé le thème national « Engagement des jeunes pour relever les défis de notre avenir », Edith Makanga, directrice départementale de la Jeunesse du Kouilou, a renchéri que « Le

régime végétalien serait une solution pour transformer le système alimentaire pour la santé humaine et celle de notre planète. Le régime végétalien est la clé de notre équilibre alimentaire puisqu'il nous préserve contre différentes maladies ». Ce point de vue a été partagé par Claire, du

restaurant Loving Hut, qui a exhorté les participants à adopter des comportements responsables par la préservation et la conservation de l'environnement et à se mettre au régime végétalien qui renforce les capacités intellectuelles, fortifie le corps et participe à la réussite humaine comme l'ont dit certains participants à la journée à travers leurs témoignages. En effet, au nombre des bienfaits de ce régime, figurent, entre autres, la baisse de la tension artérielle et du taux de cholestérol, la réduction du taux de diabète de type 1, le renforcement du système immunitaire, l'augmentation de l'espérance de vie et du quotient intellectuel...

Un apéritif à base des sandwiches vegan (végétalien) a été offert aux convives à la fin de l'activité.

Hervé Brice Mampouya

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

La remise en ordre ?

En nommant un Congolais, le Pr Thierry Raoul Gombé, aux fonctions de directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le gouvernement a mis fin, le 18 juillet, au mémorandum d'entente qui liait le plus grand établissement sanitaire du pays à l'unité de santé internationale de l'université de Montréal (USI), au Canada. Conclu pour une durée de trois ans, celui-ci a été écourté au bout de deux ans d'exécution. Quelles en ont été les raisons principales ? Quel bénéfice le CHU-B a-t-il tiré de l'expertise canadienne ? Quel rôle les syndicats jouent-ils dans la gestion de cette structure publique ? De quelle marge de manœuvre dispose la nouvelle équipe dirigeante confiée à un professionnel du secteur ? Que faut-il au CHU-B pour se mettre à la hauteur des attentes de la population et que doivent faire les pouvoirs publics pour que tout rentre dans l'ordre dans cette maison vieille aujourd'hui de trente-trois ans ? C'est le sens du dossier consacré à cette problématique du CHU-B que nous présentons dans ce numéro.

Dans le cadre de la réforme hospitalière adoptée lors des assises nationales de la santé, tenues à Ewo en décembre 2016, le gouvernement avait mis en place un projet d'appui à la gestion du CHU de Brazzaville. L'unité de santé internationale (USI) de l'université de Montréal était ainsi choisie comme prestataire de services pour une durée de trois ans (2019 à 2022). Montant annuel du contrat : 1 587 993 600 F CFA. Un contrat conforme aux coûts, méthodes et pratiques des contrats d'assistance technique internationale, respectant le règlement général de la comptabilité publique en vigueur dans le pays, selon les pouvoirs publics.

Pour passer à l'exécution du projet d'appui à la gestion du CHU-B, le Canadien Sylvain Villiard est promu directeur général de la structure hospitalière le 7 janvier 2019 par décret présidentiel puis installé dans ses fonctions le 16 avril de la même année. Son travail reposait essentiellement sur la gouvernance hospitalière, premier volet du contrat.

« Par décision du conseil d'administration, nous avons supprimé les commissions illégales pour lesquelles une soixantaine d'agents percevait indûment 1,2 milliard de FCFA par an pour des travaux relevant de leurs fonctions. Ce qui a permis d'orienter cette somme, qui représente 20% du budget, vers les services cliniques », précisait le Canadien lors de la présentation de son bilan, le 8 septembre 2020 à Brazzaville. Aussi, la dette des fournisseurs du CHU-B a été transférée à la Caisse congolaise d'amortissement, mettant ainsi fin au paiement de certaines créances non ordonnées par le directeur général. Un guide de recrutement a été élaboré pour optimiser les ressources humaines,



Le CHU-B

une politique sur les médicaments génériques a été définie afin d'en amoindrir les coûts...

Un Canadien succédant à un autre

Au nom de la reconfiguration de l'assistance technique du CHU-B, Sylvain Villiard a cédé le fauteuil de directeur général à Denis Bernard Raiche, un autre Canadien qui fut directeur général du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau, au Canada, puis membre de l'équipe de planification de la construction des méga-hôpitaux de Montréal. Ce dernier, nommé le 23 septembre 2020, devrait poursuivre l'œuvre, dans une vision à long terme à travers un projet médical priorisé : renouveler le plateau technique devenu globalement non fonctionnel, rénover l'ensemble des bâtiments, le système d'adduction d'eau, les équipements médicaux de sorte que le CHU-B augmente en qualité et quantité sa gamme de soins à offrir à la population à moindre coût. Pour relever ces défis, le CHU-B a obtenu un prêt de 12 milliards de FCFA de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale. Dans l'exécution de sa mission,

Denis Bernard Raiche n'a pas pu épuiser les lignes de son cahier des charges, le contrat n'étant pas arrivé au bout.

Farouche opposition de l'intersyndicale

Le collectif des médecins et cadres du CHU-B, conduit par l'intersyndicale, s'est toujours opposé au contrat de partenariat entre le plus grand établissement sanitaire du pays et l'USI. Les syndicalistes contestaient les réformes annoncées dans le cadre de ce partenariat, l'enveloppe prévue à cet effet et, surtout, la nomination de directeurs généraux de nationalité canadienne. Le licenciement, en octobre 2020, du président de l'intersyndicale des travailleurs du CHU-B, Bienvenu Victor Kouama, a illustré le bras de fer entre l'équipe dirigeante et les partenaires sociaux. La direction générale accusant les syndicalistes d'être des freins au processus de modernisation du grand centre hospitalier et à l'assainissement de la gestion des comptes de fonctionnement. De son côté, l'intersyndicale continuait à dénoncer, plusieurs mois après, l'absence de transparence entourant le contrat de

partenariat avec l'USI du CHU de Montréal. D'après les syndicalistes, l'opacité serait la cause de l'échec. L'assemblée générale des travailleurs a, dans une déclaration rendue publique le 20 juillet 2020, reproché un manque de résultats concrets au CHU-B, en termes d'amélioration de l'offre des soins, des conditions de travail du personnel et du plateau technique. « Il est à noter que même la simple révision du cadre juridique, élément majeur et pilier de l'exécution d'un tel contrat, n'a connu un début de réalisation. Par ailleurs, le plateau technique reste en l'état ; les laboratoires sans réactifs ; l'imagerie médicale inopérante ; la pharmacie perpétuellement vide ; pas d'eau ; le bloc opératoire sans matériel malgré les quatre trimestres de subvention décaissée par le trésor public », pouvait-on lire dans la déclaration.

Le bras de fer ne s'est pas limité au niveau interne, puisque les syndicalistes vont jusqu'à s'opposer au décaissement d'une partie de financement de la réforme prévue. En décembre 2020, ils ont adressé une correspondance au président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), pour lui demander de suspendre l'octroi d'un prêt d'environ douze milliards FCFA destinés au renforcement des capacités de l'hôpital. Les syndicalistes ont justifié leur opposition, entre autres, par le climat délétère prévalant au sein de l'établissement sanitaire, ainsi que par la mauvaise gestion des fonds alloués par le trésor public. « L'intersyndicale exprime son opposition ferme à l'octroi du prêt de douze milliards francs CFA demandé par le CHU-B à la BDEAC tant que sa gestion reste dans les griffes de l'Unité

de santé internationale », argumentaient-ils.

Le contrat rompu plutôt que prévu

Au terme de deux années de mise en œuvre sur trois prévues, Denis Bernard Raiche est remplacé par le Pr de cardiologie, Thierry Raoul Gombé, enseignant-chercheur à l'université Marien-Ngouabi qui évolue également au CHU de Brazzaville. L'annonce de la résiliation du partenariat et de la nomination d'un Congolais à la tête du CHU-B a été bien accueillie par les partenaires sociaux. D'ailleurs, c'est l'un des préalables qu'ils ont posés le 27 mai 2021, exigeant « la signature du protocole d'accord fixant l'échéancier et les modalités d'apurement des arriérés de salaires ; la concomitance de paiement de salaires avec les fonctionnaires... ; la réintégration du président de l'intersyndicale Bienvenu Victor Kouama abusivement licencié et l'amélioration des conditions matérielles de travail ».

Certaines sources soulignent que la forte contraction de l'économie congolaise, caractérisée par une récession de - 6% en 2020 et les effets réducteurs de la pandémie de covid-19, n'ont pas permis au gouvernement de mobiliser les ressources financières utiles à l'exécution de certaines interventions du projet d'appui à la gestion du CHU-B. Ainsi, les deux parties ont convenu de mettre fin au contrat de prestation de services. D'autres sources, par contre, estiment que la résiliation est liée à l'insuffisance des résultats. Pour le nouveau directeur général, Thierry Raoul Gombé, il sera question de disposer des moyens devant lui permettre d'accomplir la mission qui lui est assignée afin de répondre aux besoins sanitaires de la population.

Rominique Makaya
et Fiacre Kombo

ATHLÉTISME

L'assemblée générale prononce l'exclusion de José Cyr Ebina

Les présidents des ligues, les représentants des clubs ainsi que quelques membres du bureau exécutif ont décidé de l'exclusion de José Cyr Ebina, président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), lors d'une réunion extraordinaire tenue le 17 août au siège fédéral, à Brazzaville.

Selon le communiqué final sanctionnant les travaux de l'assemblée générale extraordinaire de la FCA, José Cyr Ebina n'est plus le président de cette instance sportive. Il a été, en effet, exclu et doit rembourser l'argent ainsi que les biens de la fédération dans un bref délai. Présidée par le premier vice-président, Ange Thomas Dandou, la rencontre a réuni les membres du bureau exécutif, les présidents des ligues et des clubs.

Sur les trente-neuf délégués attendus, trente-cinq ont validé l'exclusion de leur président. José Cyr Ebina est, en effet, accusé de la tenue des réunions à l'hôtel Saphir au détriment du siège de la fédération, de la circulation des cachets de la fédération ne partant pas du secrétariat général, de l'opposition à l'invitation du commissariat aux comptes pour être auditionné, du rejet des documents relatifs à la tenue du conseil fé-

déral, de la substitution des membres officiels de la Fédération et autres.

Pour rappel, tout a commencé au début du mois lorsque, au cours d'une réunion habituelle du bureau exécutif, certains membres avaient décidé de suspendre le président à cause des griefs cités ci-haut. Se sentant lésé, José Cyr Ebina, élu en novembre 2020, a saisi la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS).

Rendant son verdict, le 12 août, la CCAS avait rétabli le président dans ses fonctions. Cela n'étant sûrement pas de leur goût, les « putschistes », comme les qualifie José Cyr Ebina, ont décidé de mettre en exergue le contenu des textes puisqu'au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui a précédé le conseil fédéral, ils ont jugé bon de l'exclure. Affaire à suivre.

Rude Ngoma